

QUESTIONS.—*Suite.*

10. Qu'il soit mis devant cette Chambre un état relatif à une communication par bateau à vapeur, pendant l'hiver, avec l'Île du Prince-Edouard, 95.
11. Que cette Chambre adhère au mode de traduction des débats proposé par le premier rapport du comité sur ce sujet, 93.
12. Qu'un comité soit nommé pour s'enquérir des intérêts agricoles de la Puissance, 119.
13. Que le bill pour amender la loi relative à la procédure criminelle soit lu une seconde fois, 120.
14. Que les documents relatifs à la démission de M. McDougall, maître de poste à l'Île Christmas, C. B., soient mis devant la Chambre, 123.
15. Qu'un comité spécial de neuf membres soit nommé pour s'enquérir des circonstances se rattachant aux accusations portées contre l'hon. M. Cauchon, concernant l'élection de Charlevoix, 173.
16. Qu'il soit mis devant cette Chambre un état de tous les deniers dans aucune banque ou entre les mains d'agents financiers portés au crédit de la Puissance, 226.
17. Que le bill pour amender la loi de faillite de 1875, soit lu une troisième fois, 273.
18. Que la Chambre désire enregistrer ses vues, savoir : que les arrangements pour la construction du chemin de fer du Pacifique devraient être d'accord avec les ressources du pays etc., 235.
19. Que le gouvernement soit autorisé à disposer temporairement des rails de fer en faveur des compagnies construisant des chemins de fer considérés comme alimentant les lignes du gouvernement, etc., 297.
20. Quo pour faire face aux difficultés contre lesquelles luttent les manufactures canadiennes, etc., la Chambre serait prête à approuver toute mesure qui lui serait soumise par le gouvernement à l'effet d'ajouter un droit de pas moins de 10 pour cent au tarif d'importation, etc., 89.
21. Que le second rapport relatif à la publication des débats de la Chambre soit adopté, 93.
22. Que cette Chambre regrette beaucoup d'apprendre que le gouvernement n'ait pas proposé à cette Chambre une politique de protection pour nos différentes et importantes industries manufacturières, etc. 114. Que cette Chambre regrette que Son Excellence n'ait pas conseillé de recommander un remaniement du tarif, etc., 143.
23. Que le bill pour amender la loi de faillite de 1875 soit lu une seconde fois, 184.
24. Que le bill pour amender la loi de faillite de 1875 soit envoyé de nouveau à un comité général de manière à ce qu'il s'applique aux cultivateurs, éleveurs, journaliers, etc., 272.
25. Que dans l'opinion de cette Chambre, le gouvernement devrait de suite instituer une minutieuse enquête sur les allégations d'un W. D. O'Donoghue afin que justice lui soit faite, 191 et 192.